supprimés. Les « Annexes » actuelles ne comprennent donc plus que des indications brèves, soit la liste des Conférences internationales de la Croix-Rouge et des sessions du Conseil général et du Conseil des Gouverneurs de la Ligue, ainsi que la liste des Présidents du Comité international de la Croix-Rouge, et du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge depuis la fondation de ces deux institutions.

INSTITUT HENRY-DUNANT

Science et Croix-Rouge

Dans sa livraison d'avril, la *Revue internationale de la Croix-Roug* signalait la parution d'un ouvrage qui, déjà, fait autorité: *Belligeren Reprisals* du professeur Kalshoven. Un prix très flatteur, la Koninklyke Shell, vient d'en sanctionner les mérites.

Ce livre inaugurait une collection nouvelle: La *Collection scientifique* de l'Institut Henry-Dunant. Pourquoi cette collection? Quel est son programme? Il convient maintenant de le préciser.

Il y a, entre la Croix-Rouge et nombre de sciences, des échanges plus riches et plus nombreux qu'il n'y paraît à première vue. En effet, la Croix-Rouge fait constamment appel à la science, au droit, à la médecine, à la sociologie par exemple, mais, non moins fréquemment, elle contribue au progrès de ces mêmes disciplines. La Collection scientifique de l'Institut Henry-Dunant veut être le lieu de ce dialogue, le trait d'union entre la science et la Croix-Rouge.

Les deux ouvrages qui sont maintenant en préparation manifestent bien ce propos. Ils seront l'un et l'autre des recueils: le premier, confié au professeur D. Schindler, groupera tous les textes qui constituent le droit des conflits armés; dans le second, le professeur J. Zourek rassemblera tous les textes qui forment le droit de la paix, le « Jus ad bellum ».

Réunir ces traités, les commenter, les annoter; donner, pour chacun d'eux la liste complète et exacte des ratifications, adhésions et réserves: l'entreprise est de taille. Mais elle répond à l'attente des juristes, des diplomates, des militaires et des chercheurs qui veulent disposer de la collection complète et pratique de ces conventions.

Depuis ses origines, et sans toujours être comprise, la Croix-Rouge cherche, à la fois, à atténuer les maux de la guerre et à proscrire la guerre. Ce double instrument de travail témoignera de sa volonté de poursuivre cet effort qui n'a que les apparences de l'ambiguïté.

P. B.

Algérie

Le Croissant-Rouge algérien publie, sous le titre Informations, *une revue trimestrielle destinée, comme l'écrit dans une page liminaire le président de la Société nationale, M. Belaouane, « à faire connaître le Croissant-Rouge algérien surtout à l'étranger. Elle paraîtra en arabe. La première édition en langue étrangère paraîtra en français. Plus tard, des éditions dans d'autres langues pourraient être envisagées ». Mais le bulletin* El Hilal, *édité depuis un certain temps déjà, continuera d'être publié, mais il contiendra avant tout des informations de caractère interne, des articles sur la vie quotidienne des Comités et des analyses détaillées sur les actions d'urgence.*

Le premier numéro de cette nouvelle revue, qui vient de parvenir à Genève, est largement illustré et il se présente d'une manière très attrayante, avec divers articles sur les activités actuelles de la Société en Algérie et la vaste œuvre de secours entreprise en faveur des sinistrés, mais également sur la Journée mondiale célébrée en mai 1971, l'action du Croissant-Rouge algérien au Pakistan et en Jordanie, ainsi que des comptes rendus de diverses rencontres des Croix-Rouges et Croissants-Rouges des pays arabes.

Cette revue s'ouvre avec un article — que nous reproduisons ci-après — consacré à une action particulièrement intéressante de la Société nationale et qui s'intitule « Pourquoi le Croissant-Rouge reboise le désert » :